



APPEL À CANDIDATURE POUR LA DIRECTION **DU BRISE GLACE, SCÈNE DE MUSIQUES** **ACTUELLES À ANNECY**

PRÉSENTATION DU PROJET & DU LIEU

Fer de lance de la politique culturelle de la Ville d'Annecy dès le milieu des années 90, le Brise Glace a été construit en 1998. Issu de la réhabilitation par l'agence Akéos de l'ancienne MJC des Marquisats (et notamment de sa salle de cinéma / spectacle), le bâtiment s'inscrit en prolongement du site des Marquisats, historiquement imaginé par Wogensky et Miquel, qui rassemble aujourd'hui l'École d'Arts d'Annecy (ESAAA), des équipements sportifs de la ville et une résidence étudiants / jeunes travailleurs. À proximité, divers équipements sportifs (tennis, activités nautiques, skate parc), le littoral, ainsi que le principal axe d'entrée Est (en cours de reconfiguration dans un projet urbain plus global, avec notamment un projet de transport en commun) dans la ville composent un environnement singulier. Plus qu'une salle de concerts, le Brise Glace est l'outil principal d'un projet culturel et artistique innovant et ambitieux, participatif et responsable, dédié aux musiques actuelles.

L'association qui porte le lieu et son projet depuis 1998 compte chaque année environ 1000 adhérent-e-s, et une centaine de bénévoles, forces vives et dynamiques nécessaires à la réalisation des nombreuses activités proposées. C'est aussi une forme de gouvernance qui traduit la dimension citoyenne et participative de l'engagement pour les musiques actuelles et plus largement pour la culture accessible à tous, dans le respect des droits culturels et des valeurs des structures se revendiquant de l'ESS - économie sociale et solidaire.

La commune nouvelle d'Annecy a vu le jour en 2017 suite à la fusion de 6 communes et rassemble aujourd'hui plus de 130 000 habitants, Le Grand Annecy (agglomération) en comptant plus de 210 000. Annecy est un territoire dynamique et attractif, avec toutefois de grandes disparités de situation sociale et de revenus parmi la population, et des spécificités liées à l'influence du territoire genevois qui génèrent certaines complexités. Ces éléments invitent à un engagement fort en faveur des besoins culturels du territoire et des publics bénéficiaires.

Avec ses 5 studios de répétition, sa petite salle Le Club (jauge 130 personnes), sa grande salle (jauge 480 personnes), ses espaces bars (licence III), le Brise Glace est un équipement culturel ayant un rôle structurant sur son territoire. Labellisé SMAC dès son ouverture et fort de plus de 20 ans de présence sur le territoire, le Brise Glace organise ses missions selon 3 pôles: diffusion et création, accompagnement des pratiques musicales, éducation artistique et culturelle. Le Brise Glace participe à la vie de nombreux réseaux et fédérations, qu'ils soient sectoriels (SMA, Fedelima, Grand Bureau, JazzContreband, AgiSon) ou transversaux (Culture & Santé etc.). L'ambition du projet est donc de contribuer à la diffusion et à l'émergence des musiques actuelles, de favoriser les pratiques artistiques musicales, et de permettre le développement individuel et collectif des publics. Le Brise Glace défend

¹ Ce label est cadré par le décret n°2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques par l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « Scène de Musiques Actuelles - SMAC ».

des valeurs de respect de la liberté de création et d'expression artistique dans toute leur diversité, d'intérêt général et d'utilité sociale, d'ouverture, partage et solidarité, et répond sur son territoire à des missions de service public. C'est un lieu structurant, incontournable et ouvert, du local au régional, autour de partages, partenariats et co-constructions. De plus, le Brise Glace a initié une démarche de responsabilité sociétale, qui s'appuie sur des enjeux de positionnement et de structuration dans l'écosystème musical, d'ouverture à tou.tes, de transition environnementale et de durabilité mais aussi de qualité d'organisation interne.

Le budget annuel actuel est d'environ 1 500 000 € en fonctionnement et 50 000 € en investissement. Le projet artistique et culturel s'inscrit dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens quadriennale, cosignée avec Annecy commune nouvelle, le conseil départemental de la Haute Savoie, le conseil régional Auvergne Rhône Alpes et la DRAC Auvergne Rhône Alpes. Cette convention fixe les attendus et les moyens pour y parvenir, engageant ainsi l'ensemble des parties prenantes. L'équipe est composée de 14 postes permanents renforcés par des intermittent.es du spectacle ou vacataires. Le projet artistique et culturel, s'il est porté par la direction, se conçoit collectivement avec les équipes salariées et la gouvernance.

Chiffres-clés (saison 2018/2019)

1226 adhérents

113 concerts programmés dont 52 gratuits

31 316 spectateur-rices accueilli-es (dont 18 816 sur les concerts payants)

243 groupes/projets musicaux programmés

27 groupes/projets musicaux accompagnés dans le cadre de dispositifs

3183 heures de répétitions (pour 487 musicien-nes répartis dans 174 groupes/projets)

50 ateliers organisés

FONCTION & MISSIONS DE LA DIRECTION

Sous l'autorité du Conseil d'Administration de l'association, la direction aura en charge de :

- Concevoir (en partage avec les équipes salariées et bénévoles) et mettre en œuvre un projet artistique et culturel en cohérence avec le cahier des charges des SMAC, respectueux des valeurs, de la vision et des objectifs stratégiques fixés par les instances associatives, dans le cadre plus global de la politique culturelle de la Ville d'Annecy, de l'État, de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Département de la Haute Savoie,
- Veiller à la cohérence globale de ce projet, superviser et fixer les priorités de réalisation et de développement,
- Impulser et piloter les actions conçues dans les axes principaux du projet : diffusion et création artistique, accompagnement, éducation artistique et culturelle, en lien avec les responsables des 3 pôles (le responsable du pôle diffusion et création assurant la totalité de la programmation) et avec le coordinateur / responsable de projets,
- Inscrire le projet du Brise Glace dans son territoire en tissant et consolidant les actions partenariales, à l'échelle locale, départementale, régionale, nationale et internationale, dans une dynamique de réseaux et de coopérations afin de favoriser le rayonnement de l'établissement,
- Travailler avec l'écosystème culturel de la Ville d'Annecy, en lien avec la politique d'accessibilité, de justice sociale et de démocratie participative,
- Représenter la structure dans les instances institutionnelles et les réseaux professionnels,
- Être le garant du dialogue régulier et de qualité avec l'ensemble des partenaires et parties prenantes du projet,
- S'assurer de la diversité des publics et de l'accessibilité des propositions, pour favoriser la participation du plus grand nombre à la vie culturelle,
- Agir en faveur de l'égal accès des femmes et des hommes aux moyens de production et de programmation, et lutter contre les VHSS,

- Garantir la bonne gestion organisationnelle, humaine et financière de la structure et de l'équipement, dans une logique de qualité du service rendu et d'optimisation des ressources,
- En s'appuyant sur l'administratrice, élaborer la stratégie budgétaire et s'assurer de son exécution dans le respect des objectifs,
- En s'appuyant sur le directeur technique, assumer la responsabilité de la gestion de l'équipement en lien avec le propriétaire du bâtiment (Ville d'Annecy),
- Développer de nouvelles ressources (autofinancement comme aides publiques et privées) nécessaires à l'évolution du projet,
- Animer accompagner, encadrer et fédérer l'équipe salariée et bénévole en veillant à une bonne coordination entre les pôles d'activités et au respect du dialogue social et de QVT (en lien avec le CSE),
- Animer les espaces de la gouvernance en étroite collaboration avec le Conseil d'administration, et veiller au bon fonctionnement associatif,
- Favoriser l'éco responsabilité et, de manière plus générale, intégrer les enjeux de la transition écologique et sociétale dans le projet.

COMPÉTENCES

- Expérience significative dans des fonctions de direction ou de gestion d'équipement ou de projet artistique et culturel, de préférence dans les musiques actuelles,
- Expérience probante d'accompagnement et de management d'équipes et de gestion des richesses humaines,
- Bonne connaissance des politiques publiques de la Culture, et notamment des enjeux propres au cahier des missions et des charges des SMAC, des fonctionnements des partenaires publics et institutionnels et maîtrise des enjeux territoriaux qui y sont associés, à l'échelle locale, départementale, régionale, nationale et internationale
- Intérêt affirmé pour la co-construction de projets territoriaux et les dynamiques participatives
- Compétences en gestion budgétaire, et en gestion associative,
- Maîtrise du droit du travail et de la CCNEAC,
- Maîtrise de la réglementation des ERP et des systèmes incendie,
- Maîtrise de la réglementation débits de boissons et hygiène alimentaire,
- Maîtrise du fonctionnement associatif,
- Très bonnes capacités rédactionnelles,
- Connaissances en matière de logistique, technique, sécurité des biens et des personnes,
- Permis B et aisances avec les véhicules de gros gabarit,
- Maîtrise de l'informatique,
- Bon niveau d'anglais (capacité, professionnelle),
- Niveau d'étude souhaité : master dans le domaine culturel.

QUALITÉS & APTITUDES

- Capacités de conception, d'analyse, de synthèse et de prise de recul,
- Curiosité, rigueur, réactivité, autonomie et sens de l'initiative,
- Grande capacité d'action et de mobilisation, goût pour l'opérationnel,
- Leadership, dynamisme, force de proposition, autonomie, esprit d'entreprise,
- Capacités d'animation et de pédagogie,
- Sens de la diplomatie,
- Sens du collectif, de l'entraide, de la solidarité,
- Créativité et goût de l'innovation, adaptation et agilité,
- Sens du travail en équipe, capacité à construire et à faire partager un projet au sein de la structure et dans des cadres de coopération,
- Savoir négocier, prendre des décisions et gérer des situations d'urgence,

- Capacité à mobiliser et à défendre un projet,
- Écoute et aisance relationnelle, ouverture d'esprit.

CADRE CONTRACTUEL

- CDI de droit commun à temps plein
- Groupe 1 de la CCNEAC
- Travail en journée, soirée, week-end
- Poste localisé au Brise Glace à Annecy (zone frontalière du Genevois)
- Tickets Restaurant, mutuelle, forfait mobilité durable, Comité d'entreprise, téléphone portable professionnel, ordinateur portable

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- **Date de publication de l'offre** : 1er février 2023
- **Date limite de candidature** : 15 mars 2023
- Les candidat.e.s présélectionné.e.s recevront des éléments complémentaires (rapports d'activités, budgets, conventions etc.) et seront invité.e.s à rédiger pour le 9 mai 2023, un pré-projet sous forme de note d'intention présentant leur conception de la direction du Brise Glace et les évolutions éventuellement envisagées du projet culturel et artistique, ainsi que les moyens pour y parvenir. Une visite des lieux pourra être organisée pour les candidat.e.s retenu.e.s
- Audition devant le jury de recrutement : 1er ou 8 juin 2023
- **Prise de fonction** : au plus tard 1er septembre 2023
- Candidature (CV + lettre de motivation) uniquement par mail, adressée à M. Le Président de l'association Musiques Amplifiées aux Marquisats d'Annecy à : recrutement.lebriseglace@gmail.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements : Ludivine Chopard, directrice du Brise Glace.
direction@le-brise-glace.com et 06 50 86 02 99.
www.le-brise-glace.com